



**Les vues des parlementaires sur la gouvernance démocratique :
en faire un objectif de développement durable à part entière**

**Conclusions d'une enquête auprès des parlementaires
conduite à la 128^{ème} Assemblée de l'UIP
22-27 mars 2013
Quito (Equateur)**

Les Etats Membres de l'ONU ont décidé d'élaborer une nouvelle série d'Objectifs de développement durable (ODD) universels qui prendront le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) quand ces derniers viendront à échéance en 2015. Consciente du rôle clé que joue la gouvernance démocratique dans le développement durable, l'UIP fait campagne auprès de l'ONU pour que cette gouvernance démocratique, et ses trois grandes dimensions - participation, transparence et obligation de rendre compte - figurent parmi les nouveaux ODD tant comme objectif à part entière que comme composante d'autres objectifs.

A sa 128^{ème} Assemblée, l'UIP a sondé les parlementaires au moyen d'un questionnaire sur l'importance de la gouvernance démocratique pour le développement durable afin de mieux calibrer sa campagne de sensibilisation sur ce thème. Plus de 240 parlementaires ont répondu au questionnaire, dont près de 80 pour cent dans le cadre d'interviews. On s'est efforcé de recueillir un nombre significatif de réponses d'hommes et de femmes, de toutes les régions, et de pays tant développés qu'en développement.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. La plupart des parlementaires considèrent que la gouvernance démocratique doit être un objectif à part entière.

L'enquête a fait apparaître un consensus général (99% des sondés) autour de l'idée que la gouvernance démocratique est nécessaire au développement durable. De même, pour une majorité écrasante des sondés (96%), l'intégration des composantes principales de la gouvernance démocratique - participation, transparence et obligation de rendre compte - à d'autres ODD était souhaitable si l'on voulait atteindre les ODD dans leur ensemble.

Une nette majorité des personnes interrogées (80%) a estimé que la gouvernance démocratique devait aussi être un objectif distinct en raison de son caractère transversal. Une petite proportion (17%) estimait que la gouvernance démocratique ne devait pas constituer un objectif à part entière car un tel objectif risquait de détourner l'attention des trois grandes dimensions du développement durable – la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale.

Pour certains parlementaires de ce groupe, la gouvernance démocratique était trop multiforme pour constituer un objectif distinct des autres. Les sondés de pays en développement étaient trois fois plus susceptibles (18%) que ceux de pays développés (6%) de s'opposer à l'idée de faire de la gouvernance démocratique un objectif à part entière¹.

2. La plupart des parlementaires estiment que la gouvernance démocratique peut améliorer la prise de décision au service du développement durable.

Sachant que la gouvernance démocratique est susceptible de faciliter la réalisation de nombreux objectifs, on a invité les sondés à identifier les principales raisons militent pour que la gouvernance démocratique soit un objectif à part entière. Deux des trois raisons les plus souvent mentionnées étaient liées à l'action des pouvoirs publics, à savoir encourager la cohérence entre les politiques sociales, les politiques économiques et les politiques environnementales, et promouvoir une planification nationale du développement durable à travers des processus participatifs. Le troisième objectif le plus souvent cité était le suivant : approfondir le dialogue entre citoyens et institutions politiques.

En ce qui concerne les trois grands principes de la gouvernance démocratique, il apparaît que prédominent les questions liées au fonctionnement transparent des institutions politiques et de l'administration publique et la lutte contre la corruption dans l'arène politique et dans l'administration publique. Il n'y avait aucune différence dans les réponses entre sondés de pays développés et ceux de pays en développement.

3. Il faut tenir compte des spécificités nationales et régionales dans les processus de suivi et d'évaluation

L'une des questions les plus difficiles qui se posent à propos de la définition des ODD est celle de l'évaluation des résultats. La plupart des sondés (85%) estimaient qu'il fallait tenir compte des spécificités nationales et régionales dans les processus de suivi et d'évaluation. Les sondés des pays en développement étaient généralement plus enclins à soutenir pleinement une approche plus souple (76%) que ceux des pays développés (56%). Cela semble être conforme à la tendance actuelle au sein des Nations Unies. Il ressort clairement des commentaires des sondés que les objectifs en matière de gouvernance démocratique devaient être universels mais que les indicateurs permettant de mesurer le degré de réalisation de ces objectifs devaient être adaptés à la donne propre à chaque pays.

4. Les parlementaires plaident pour que la gouvernance démocratique soit un objectif à part entière

¹ Aux fins de la présente analyse, on désigne par « pays en développement » ceux qui se sont identifiés comme tels en tant que membres du Groupe des 77, et la Chine. Tous les autres pays sont classés comme « développés ».

L'enquête a montré que les parlementaires souhaitent vivement s'associer à l'action visant à faire de la gouvernance démocratique un objectif en soi. Parmi les 197 sondés qui ont soutenu cette idée, une écrasante majorité (94%) a déclaré être prête à soutenir activement un tel objectif. Parmi les méthodes à mettre en œuvre pour faire de la gouvernance un objectif démocratique figuraient les mesures à caractère strictement parlementaire et les instruments du dialogue avec les électeurs. Une petite minorité de sondés (6%) a déclaré qu'ils ne poursuivraient pas activement cet objectif faute de moyens. Certains estimaient par ailleurs que leurs électeurs se préoccupaient davantage de questions les concernant plus directement, comme le budget national.

CONCLUSIONS SECONDAIRES

L'enquête a par ailleurs été l'occasion pour les parlementaires d'identifier les insuffisances en matière de gouvernance démocratique au sein de leurs parlements, et de proposer des mesures correctives possibles. Les sondés de pays développés et de pays en développement en ont donné de nombreux exemples pour chacun des trois piliers de la gouvernance démocratique, à savoir :

Participation : Les sondés ont identifié des insuffisances dans la participation électorale et dans d'autres formes de participation politique en ce qui concerne les chiffres électoraux et certains secteurs de la société (population rurale, femmes, jeunes, minorités, peuples autochtones, personnes âgées et sans-abri). Plusieurs sondés ont pointé du doigt les obstacles à une participation effective. En particulier, ils s'interrogeaient sur le point de savoir comment garantir un accès équitable de la société civile aux consultations organisées par le Parlement.

Les suggestions avancées pour amplifier la participation étaient les suivantes : mieux informer les populations rurales sur les attributions du Parlement; utiliser les médias sociaux et les médias traditionnels pour éclairer le public, et en recueillir les commentaires à un stade où le public peut encore influencer sur le débat; autoriser les personnes sans domicile fixe à s'inscrire sur les listes électorales; mettre en place un mentorat pour les futurs dirigeants politiques; recourir plus fréquemment au référendum. Mais, surtout, le Parlement devait mettre en œuvre des mécanismes pour s'assurer que non seulement les citoyens seront informés et entendus, mais aussi que leur apport donnera lieu à des mesures concrètes.

Transparence : Les sondés ont souligné la nécessité d'une relation fondée sur la réciprocité en vertu de laquelle le Parlement s'ouvrirait davantage aux citoyens et ces derniers pourraient obtenir des réponses et apporter leur propre éclairage au Parlement. Plusieurs sondés ont estimé que la transparence créait la confiance au Parlement.

Les propositions visant à approfondir le dialogue entre Parlement et citoyens sont les suivantes : assurer l'indépendance des médias et la liberté de la presse et de l'information; tenir des auditions publiques; utiliser divers canaux de communication, dont les réseaux sociaux et les consultations électroniques; diffuser en direct tous les débats parlementaires; populariser les débats parlementaires en ligne; présenter les outils législatifs dans un langage facilement accessible et les faire traduire dans les langues locales. Au Parlement, la transparence pourrait être accrue par les mesures suivantes : instaurer des procédures

parlementaires claires; légiférer sur le financement des partis politiques; exiger des parlementaires qu'ils déclarent leur patrimoine; et recourir à des vérificateurs indépendants.

Obligation de rendre compte : Les sondés ont fait état d'une obligation de rendre compte tant verticale (des parlementaires envers les citoyens) qu'horizontale (entre instances gouvernementales). La plupart des sondés ont estimé que l'obligation qu'a le Parlement de rendre compte au peuple doit être renforcée. Certaines des faiblesses recensées étaient liées à une transparence insuffisante alors que la transparence est nécessaire à l'exercice de l'obligation de rendre compte.

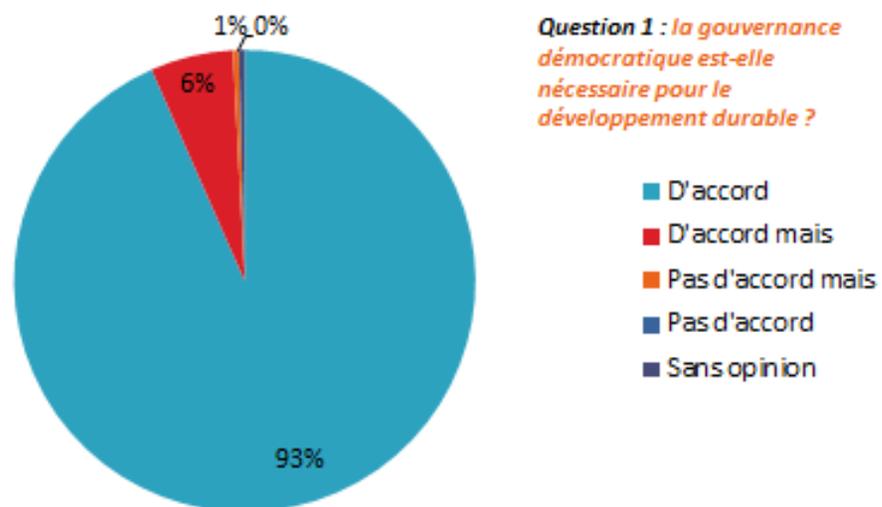
Un certain nombre de suggestions ont été faites sur la façon de renforcer cette obligation parlementaire : mise en place de systèmes d'évaluation de la performance des parlementaires grâce à des enquêtes ou un système de notation; présentation par chaque parlementaire à ses électeurs d'un rapport annuel sur ses activités; diffusion des données objectivement vérifiables; dispenser une formation plus adaptée aux parlementaires; plus grande volonté des parlementaires de débattre de leurs idées et de leurs décisions avec leurs électeurs; non-limitation du cumul des mandats; soumettre les parlementaires à la loi sur un pied d'égalité avec les citoyens; renforcer la discipline de parti et décourager les changements d'affiliation politique.

Un certain nombre de sondés ont fait valoir que les parlements devaient se montrer plus efficaces dans leur manière de demander des comptes à l'Exécutif. Les suggestions en la matière étaient les suivantes : renforcer la séparation des pouvoirs entre le Législatif et l'Exécutif; attribuer à l'opposition la présidence de commissions importantes; donner aux commissions le pouvoir de convoquer et d'interroger les ministres; accorder au Parlement suffisamment de temps pour examiner les projets de loi; veiller à ce que le Parlement ait le droit d'apporter des modifications au projet de loi de finances; et encourager les citoyens à suivre de près les programmes gouvernementaux et à informer leurs élus des lacunes constatées.

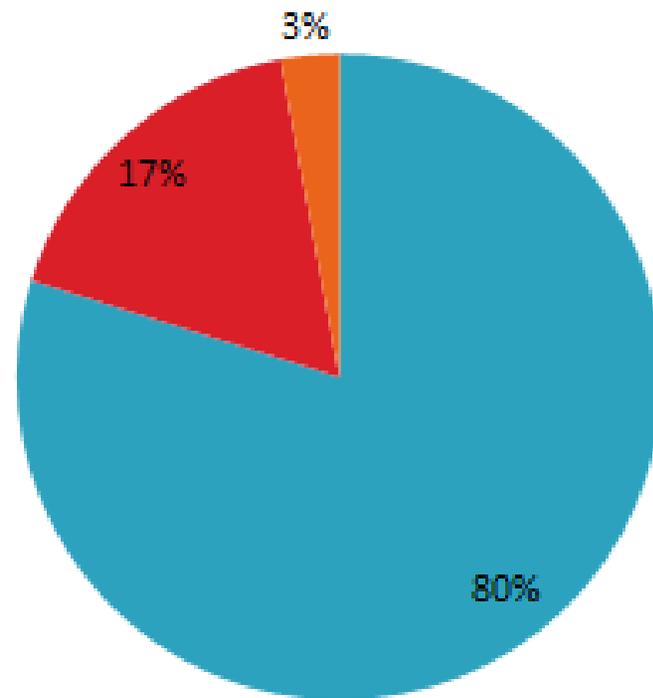
DONNEES DE L'ENQUETE

Les figures suivantes illustrent les conclusions pour chacune des questions posées durant l'enquête. Les questions sont indiquées en orange.

La gouvernance démocratique est nécessaire pour le développement durable



La gouvernance démocratique doit être un objectif à part entière

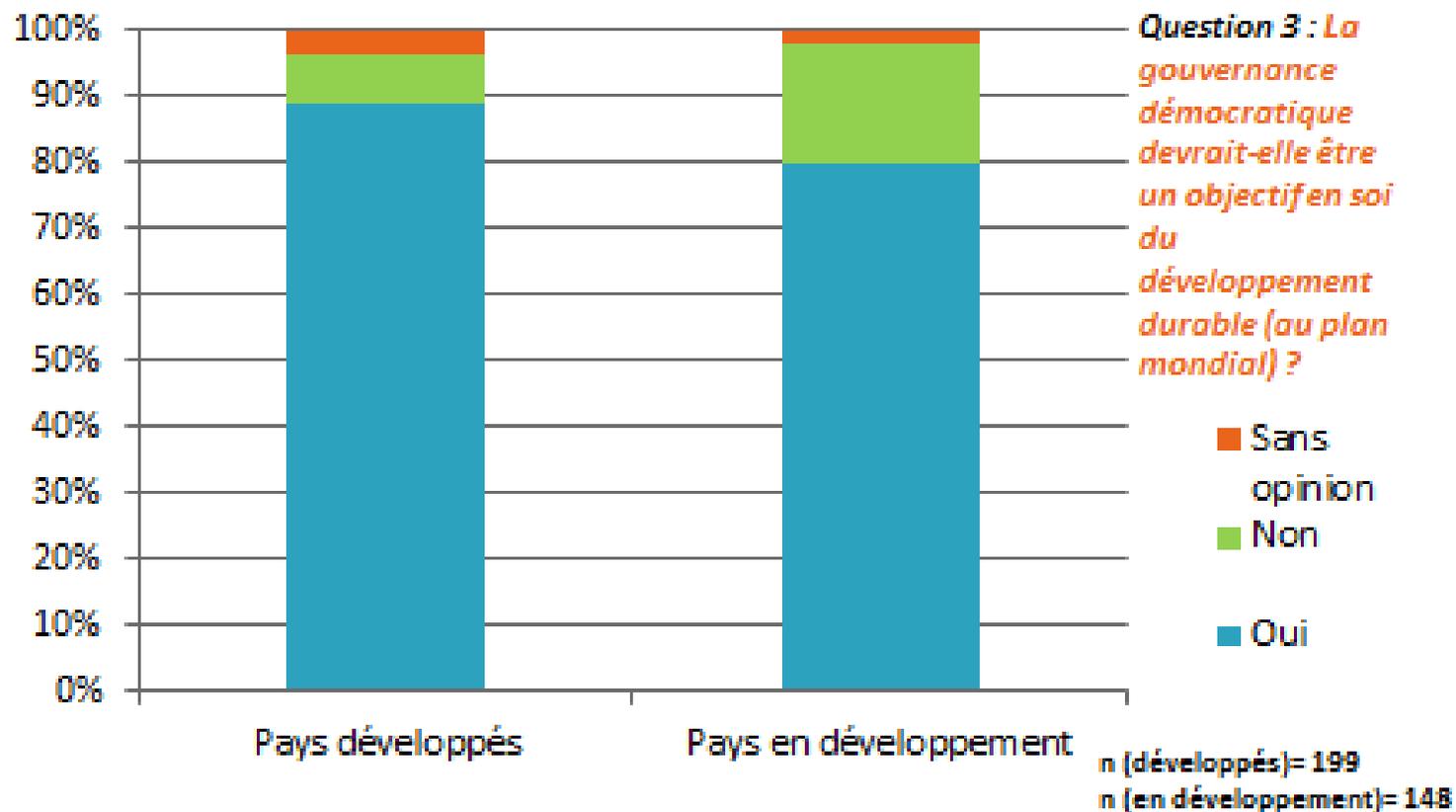


Question 2 : la gouvernance démocratique devrait-elle être un objectif en soi du développement durable (au plan mondial) ?

- D'accord
- Pas d'accord
- Sans opinion

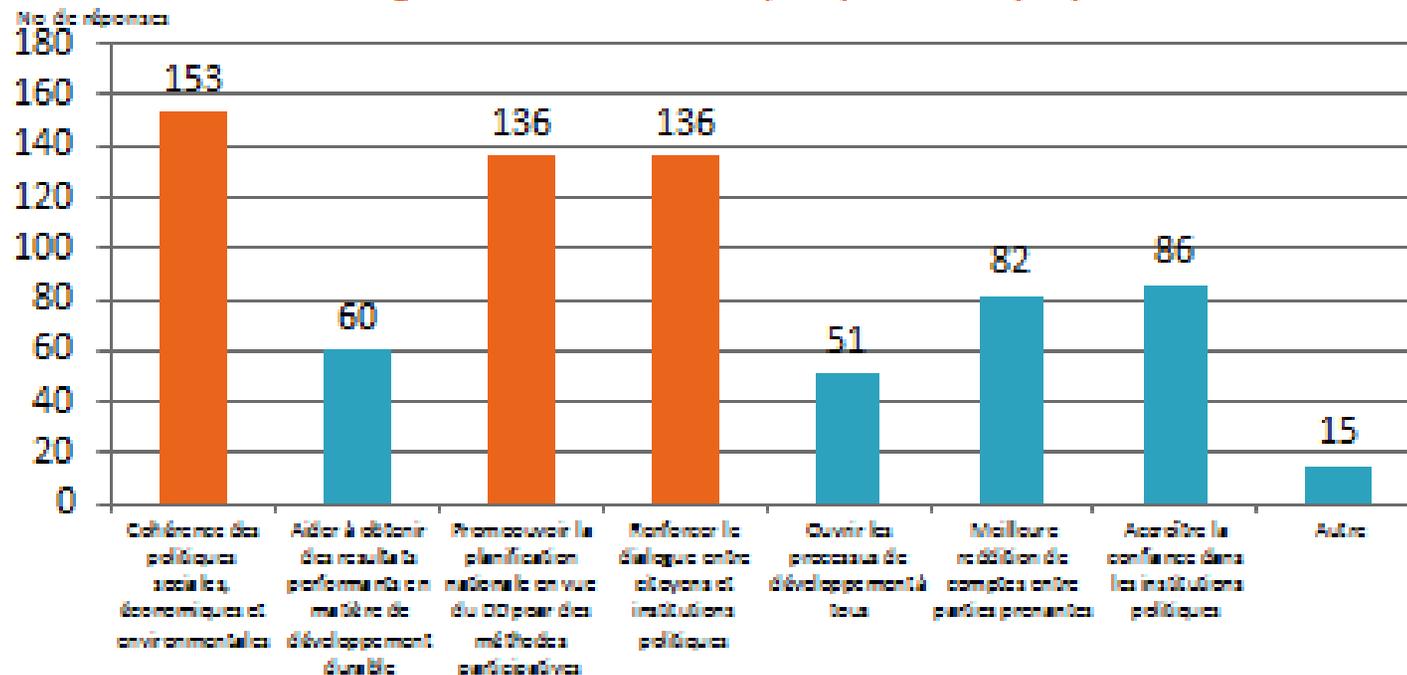
N=238

Pas d'écart significatif entre pays développés et en développement sur un objectif en soi

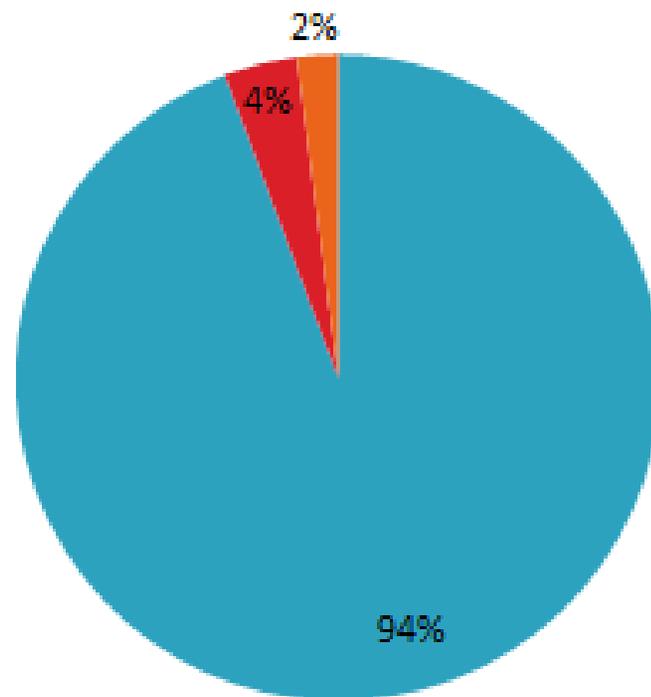


La gouvernance démocratique pourrait contribuer à renforcer les politiques de développement durable

Question 4 : Quels seraient les avantages les plus importants d'un objectif sur la gouvernance démocratique ? (choix multiples)



Participation, transparence et reddition de comptes doivent inspirer tous les autres buts



Question 5 : Les principes de la gouvernance, comme la participation, la transparence et la reddition de comptes, devraient-ils être intégrés à d'autres objectifs?

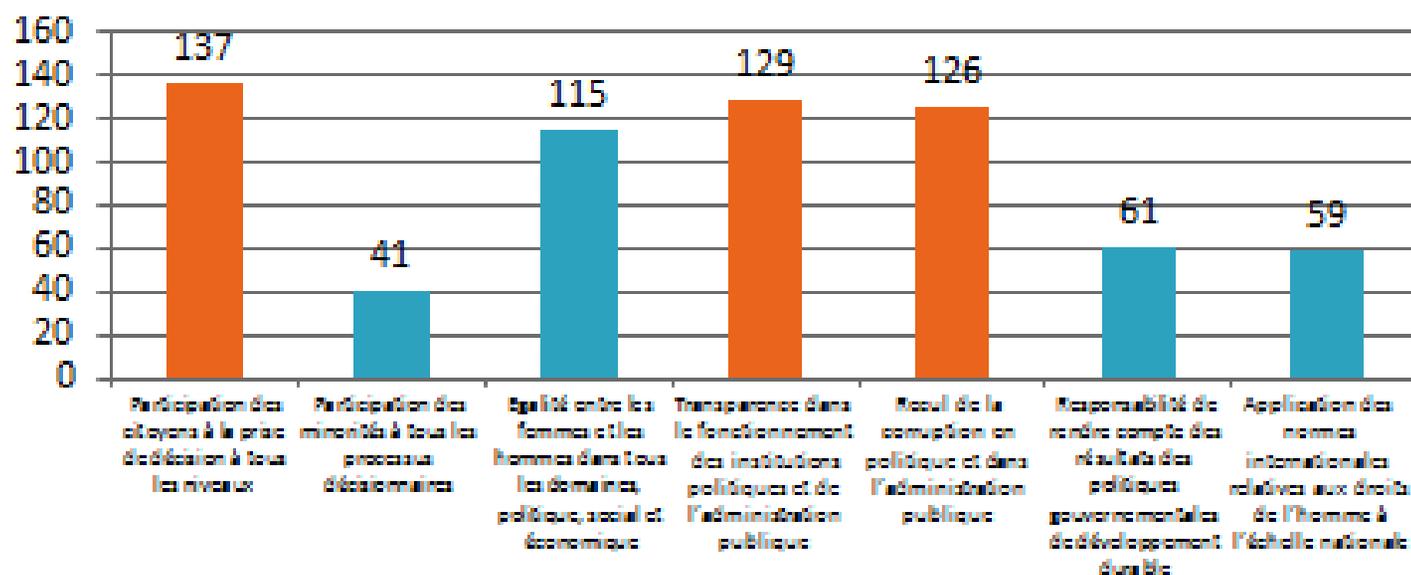
- D'accord
- Pas d'accord
- Sans opinion

N=243

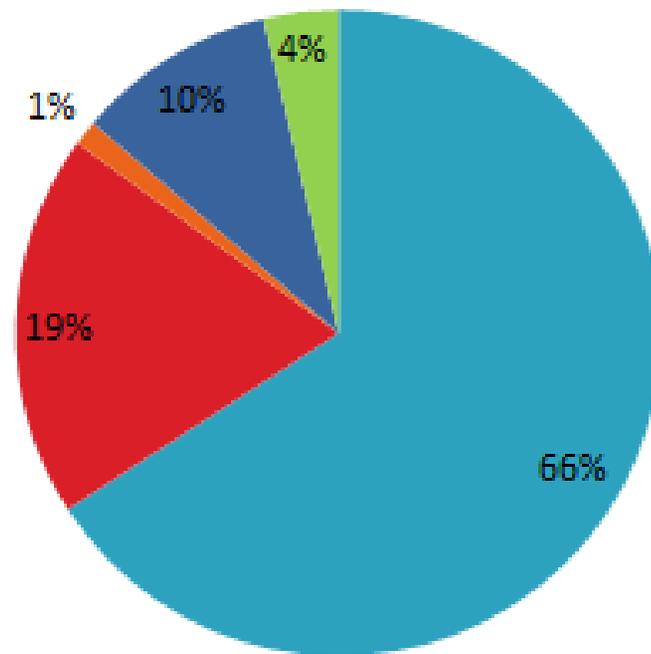
Les parlementaires privilégient la participation citoyenne et la transparence

*Question 6 : Quels aspects de la participation, de la transparence et de la responsabilité de rendre compte sont les plus importants à vos yeux ?
[Choisissez les trois plus importants]*

No de réponses



Les spécificités nationales et régionales doivent être prises en considération pour le suivi et l'évaluation

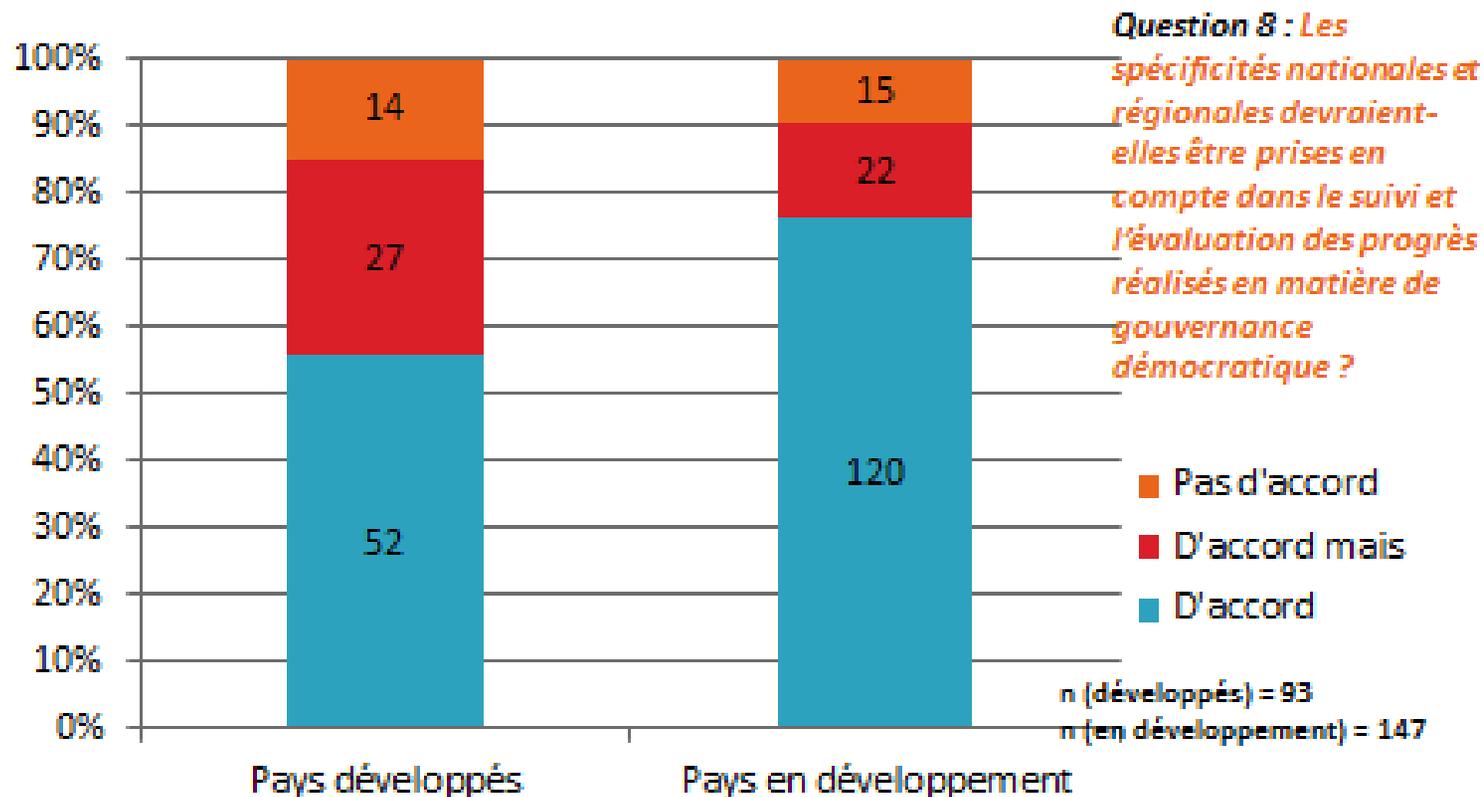


Question 7 : Les spécificités nationales et régionales devraient-elles être prises en compte dans le suivi et l'évaluation des progrès réalisés en matière de gouvernance démocratique ?

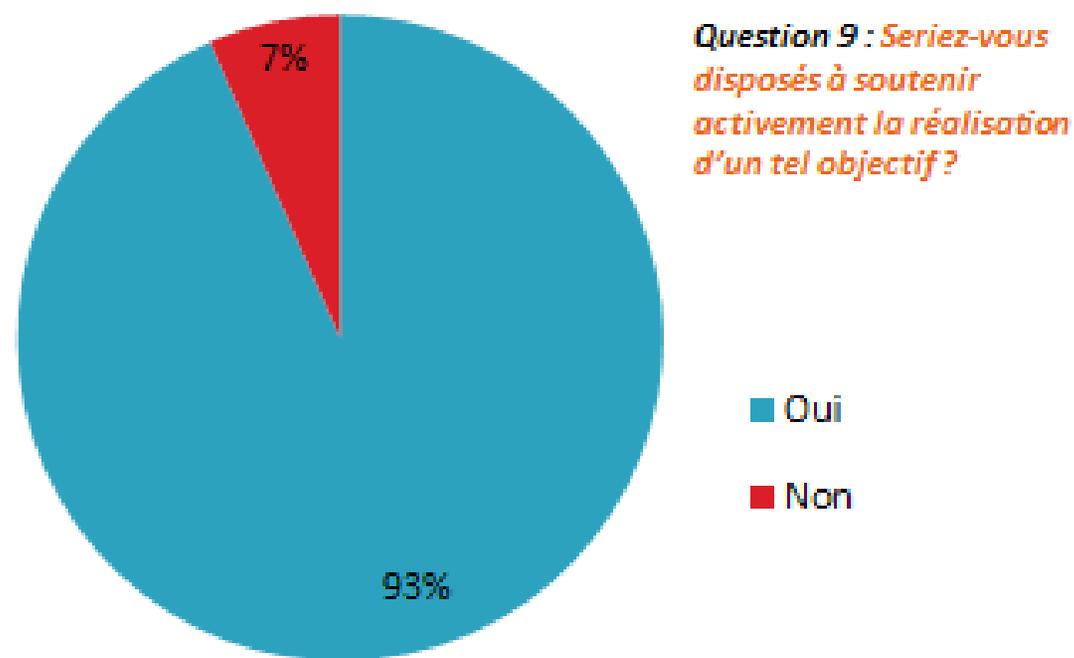
- D'accord
- D'accord mais
- Pas d'accord mais
- Pas d'accord
- Sans opinion

N=240

Les parlementaires des pays développés sont moins flexibles en ce qui concerne les indicateurs de gouvernance

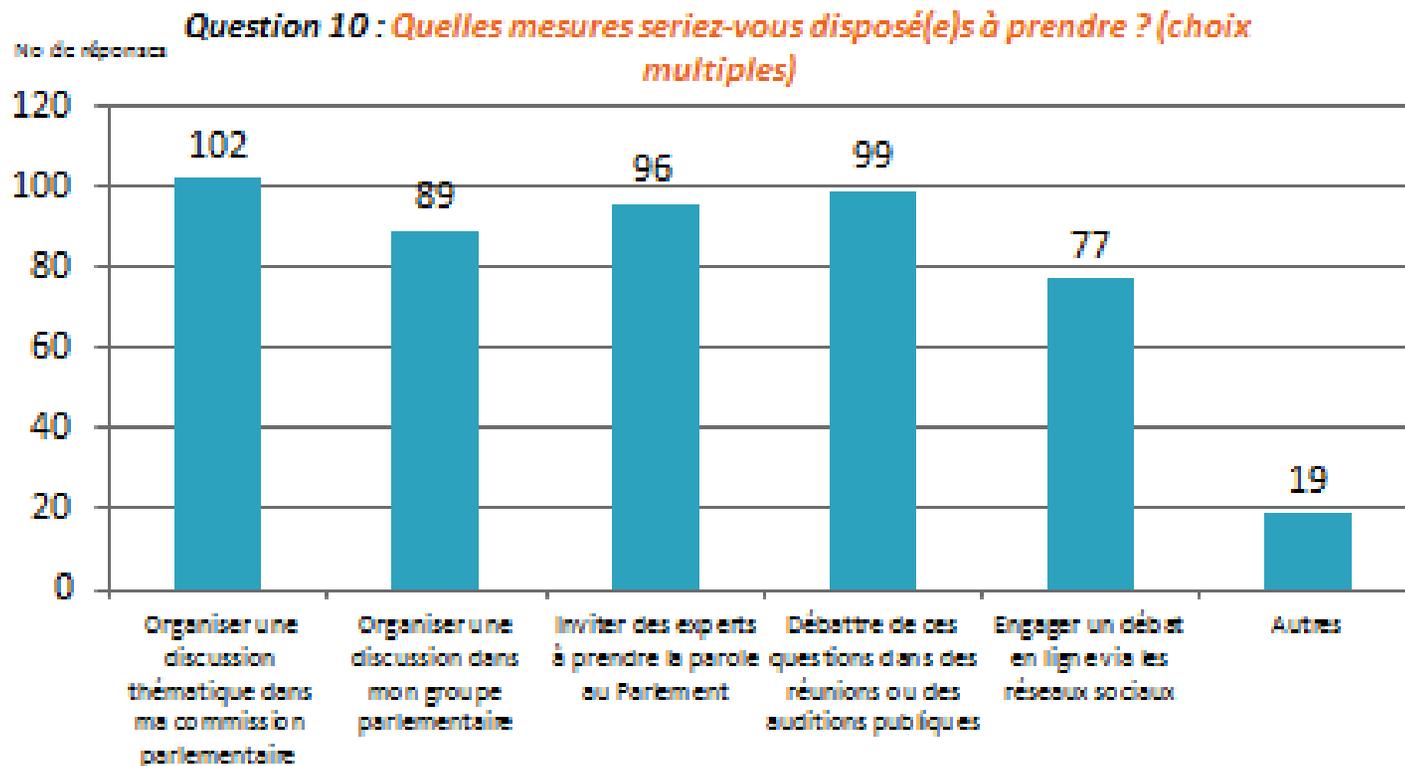


Les parlementaires sont très favorables à un objectif de gouvernance démocratique



N = 197

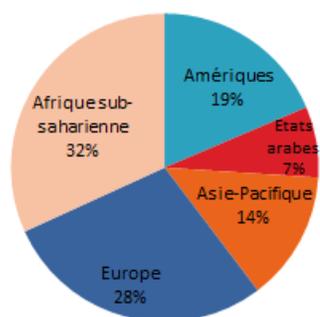
Les parlementaires sont disposés à prendre de multiples mesures en faveur d'un objectif de gouvernance démocratique



Ventilation des sondés

Au total, 243 réponses ont été reçues. Sur ce nombre, environ 80 pour cent ont été recueillies dans le cadre d'interviews. Quatre-vingt-trois sondés (38%) étaient des femmes.

Les sondés par région



Les sondés par sexe

